



L'assurance-vie rapportera davantage cette année

La rémunération des fonds en euros repart de l'avant après des années de baisse. Un mouvement nécessaire pour redonner de l'attrait à ce placement.

Bonne nouvelle pour les épargnants : les fonds en euros de l'assurance-vie, au capital garanti, mais dont les rendements ne font que faiblir d'année en année, rapporteront

davantage. Jeudi, l'Afer, principale association d'épargnants et habituel aiguillon du marché, a annoncé un taux de 2,01 % pour 2022, net de frais de gestion, mais hors prélè-

vements sociaux (17,2 %). Cette rémunération était de 1,70 % en 2021. Certains assureurs et mutualistes verseront jusqu'à 2,80 %. Cette revalorisation était nécessaire face à

la concurrence d'autres placements sans risque comme le livret A, défiscalisé, qui devrait rapporter autour de 3,30 % au 1^{er} février.

→ ASSURANCE-VIE : ENFIN UNE HAUSSE DES TAUX POUR LES ÉPARGNANTS → DES ALTERNATIVES FRUCTUEUSES PAGE 26

L'ÉVÉNEMENT

Assurance-vie : enfin une hausse des taux pour les épargnants

Pour la première fois en vingt ans, les rendements des fonds en euros remontent.

JORGE CARASSO  @JorgeCarasso
ET DANIELE GUINOT  @danieleguinot

ÉPARGNE Les épargnants qui craignent pour leurs bas de laine peuvent souffler. Le fonds en euros de l'assurance-vie, au capital garanti, rapportera nettement plus cette année. Une première après des années de baisse de rendement, suivies d'une timide remontée l'an passé. Jeudi, l'Afer principale association d'épargnants et habituel aiguillon du marché, a annoncé un taux 2,01 % pour 2022, net de frais de gestion, mais hors prélèvements sociaux (17,2 %). Cette rémunération était de 1,70 % en 2021. « Ce taux nous permettra d'être comme toujours parmi les meilleurs », a assuré Gérard Beckerman, son président. Pour l'heure, il est plutôt dans la moyenne.

Ces derniers jours, plusieurs assureurs et mutuelles (Macsf, Maaf, GMF, Swiss Life...) ont annoncé des taux souvent au-delà des 2,10 % et pour certains jusqu'à 2,80 % (la mutuelle Garance ou de La Banque postale, par exemple). La banque publique réserve cependant cette rémunération alléchante aux épargnants ayant 40 % d'unités de compte (UC). L'ensemble du marché ne s'est pas encore déclaré. La plupart des bancassureurs, qui détiennent la majorité de l'encours, doivent encore dégainer leur rémunération pour 2022.

Quoi qu'il en soit, les hausses de rendement à l'œuvre - entre 0,3 et 0,6 point en moyenne à ce jour -, ne porteront pas les rendements à un niveau suffisant pour compenser la flambée des prix (5,9 % en décembre). Les épargnants percevront un rendement

négatif corrigé de l'inflation.

Pour autant après des années de vaches maigres, ce retour à meilleure fortune est une bonne nouvelle. Il faut revenir à 2015 pour naviguer au-delà des 2 %. « On a vécu 20 ans de baisse continue de la rémunération du fonds général. Aujourd'hui on a clairement une inversion de tendance », confirme Patrick Thiberge, directeur général de Milleis-vie.

Concurrence du livret A

Dans les faits, les assureurs n'avaient d'autre choix que de faire un effort. Ils subissent de plein fouet la concurrence d'autres placements sans risque. Le livret A au capital garanti, défiscalisé et sans frais, offre désormais 2 % et probablement autour de 3,30 % au 1^{er} février. Le nouveau taux doit être annoncé ce





vendredi. Les comptes à terme, qui proposent désormais jusqu'à 3 % de rendement (brut de prélèvements sociaux) pour un dépôt bloqué au moins deux ans, font aussi très mal à la collecte du fonds en euros de l'assurance-vie.

Les chiffres sont sans appel. Entre janvier et novembre 2022, les épargnants ont retiré 17 milliards d'euros de leurs fonds en euros, selon France Assureurs. C'est trois fois plus que sur les onze premiers mois de 2021, qui étaient déjà dans le rouge. Les assureurs se devaient de stopper l'hémorragie qui, si elle s'aggravait, ferait peser un risque sur le secteur. Ils ont donc remonté les taux servis aux épargnants.

Mutuelles et compagnies d'assurances ont pour cela quasiment toutes puisé dans leurs réserves (à l'exception de la mutuelle Macsf), constituées ces dernières années à la demande des régulateurs. Sans cette ponction, le rendement naturel des fonds en euros qui comprennent majoritairement des obligations d'État, n'aurait pas été aussi généreux. « Les assureurs peuvent puiser dans leurs réserves parce que leur situation financière et prudentielle s'est sensiblement améliorée grâce à la hausse des taux d'intérêt », explique Guillaume Leroy, actuaire associé chez Prim'act. Ce matelas - évalué à 72 milliards au global par la société de conseil Good Value For Money - varie beaucoup d'une compagnie à l'autre. Certaines, comme CNP Assurances (15,17 milliards d'euros) sont beaucoup mieux dotées que d'autres.

Mais ce n'est pas tout. Les assureurs avaient resserré l'accès au fonds en euros ces derniers mois, en obligeant les épargnants à investir aussi dans des unités de compte (actions...) plus risqués lorsqu'ils voulaient placer de l'argent dans les fonds en euros. Désormais, beaucoup sont moins exigeants. C'est le cas de Cardiff qui accepte à nouveau les versements à 100 % sur le fonds en euros (sur certains contrats). D'autres, sans l'annoncer officiel-

lement, sont aujourd'hui beaucoup plus souples. C'est ce que constatent les conseillers en gestion de patrimoine. « Certains assureurs nous disent de leur envoyer les dossiers et qu'ils verront ce qu'ils peuvent faire », fait valoir Philippe Malatier, directeur associé chez Valoria Capital.

Les assureurs ont à nouveau besoin de collecter de l'épargne, pour acheter de nouvelles obligations plus rémunératrices. Surtout, des retraits trop massifs de la part des épargnants les obligeraient à revendre à perte des obligations qui ne seraient pas arrivées à leur terme. Un scénario que les assureurs veulent absolument éviter. Selon certains experts, certains assureurs ont dû s'y astreindre. À cause de la baisse de la Bourse, les assureurs n'ont pas pu, comme en 2021, compter sur la poche investie en action (généralement 5 à 10 % de l'encours des fonds en euros) pour bonifier le rendement servi.

Faut-il s'inquiéter pour la collecte du fonds en euros pour les mois à venir ? Le désamour risque de se poursuivre au vu des promesses alléchantes d'autres placements sans risques. « Il va y avoir moins de versements sur le fonds en euros. Mais je ne suis pas dans un scénario panique », indique Cyrille Chartier Kastler, de Good Value For Money. Car le rendement de ce placement préféré des Français augmente bel et bien, même si le rythme n'est pas fulgurant. Et ce mouvement devrait se poursuivre. « Les assureurs ont déjà commencé à investir leurs actifs, leurs obligations, à des taux plus élevés que taux actuels », indique Gilles Belloir.

Des atouts uniques

Mais surtout, le fonds euros a toujours une vraie utilité. Il permet de conserver une poche d'épargne disponible dont le capital ne baissera pas, à l'inverse des actions par exemple. Il s'agit de garder de l'argent au chaud pour un achat immobilier par exemple.

Cette enveloppe peut aussi servir de fonds d'attente en vue de saisir des opportunités au vol, comme cela a pu être le cas au début de la pandémie, lorsque les marchés boursiers se sont effondrés, avant de rebondir fortement. À un moment où le crédit est plus difficile, cette réserve de cash peut aussi servir à garantir un emprunt immobilier. « L'assureur peut vous prêter 80 % de la somme détenue dans le fonds général pour 3 ou 6 ans », rappelle Vincent Cudkowicz, directeur général de bienprevoir.fr. De quoi débloquer des situations lorsque les banques prêtent moins qu'attendu.

Mais surtout l'assurance-vie dont le fonds en euros est un élément incontournable a des atouts à nul autre pareil. Elle permet de transmettre 152 500 euros à un bénéficiaire hors de toute fiscalité - pour les dépôts réalisés avant 70 ans. « Les assurés qui ont dépassé cet âge sont nombreux, rappelle Guillaume Leroy. Ils ont intérêt à conserver leur assurance-vie et ses avantages successoraux. » ■

17
milliards d'euros
Montant retiré
de leur fonds
en euros par
les épargnants
en 2022

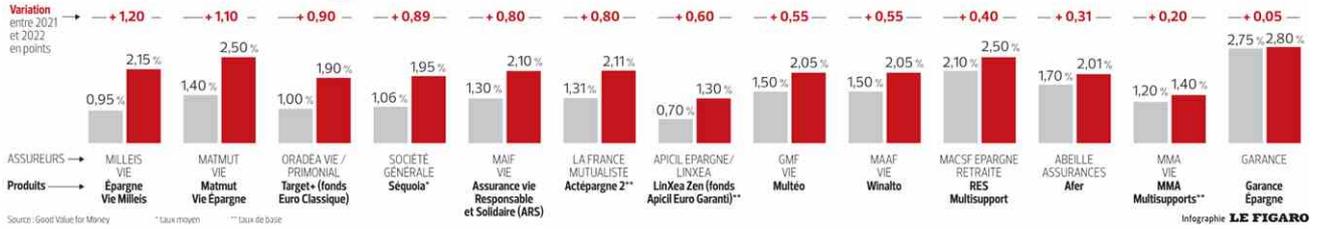




► 13 janvier 2023 - N°NC

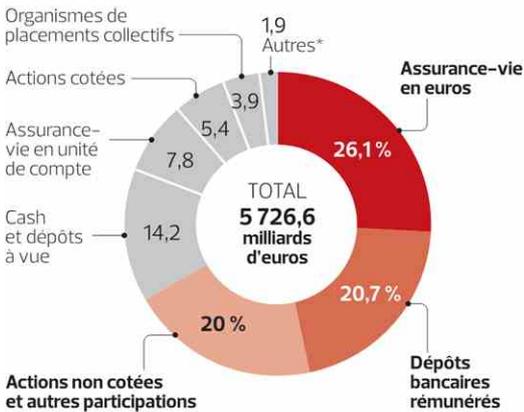
Des hausses inédites pour 2022

TAUX DES FONDIS CLASSIQUES EN EUROS, en %



L'assurance-vie, produit d'épargne préféré des Français

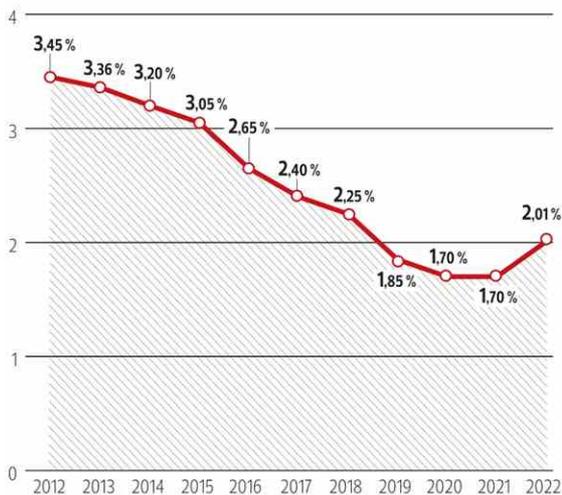
RÉPARTITION DU PATRIMOINE DES MÉNAGES AU 2E TRIMESTRE 2022, en %



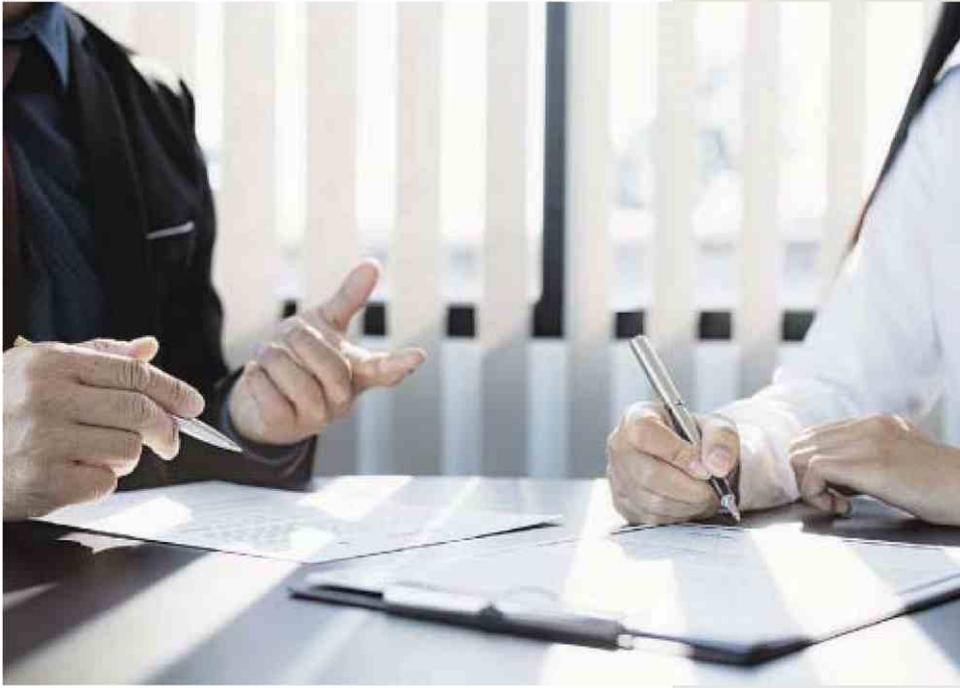
* (Obligations détenus en direct, Fonds immobiliers, Fonds non-résidents)

Fin de l'érosion du rendement de l'Afer

TAUX DE RENDEMENT ANNUEL NET DU FONDIS GARANTI EN EUROS, en %



Sources : Banque de France et Square Management



Les assureurs qui avait resserré l'accès au fonds en euros ces derniers mois, du fait de taux trop peu rémunérateurs, rouvrent les vannes. SUPATTRA
SUPARIT/KAMIPHOTOS -
STOCK.ADOBE.COM

